

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,

[La France s'associe à la déclaration prononcée par l'Union européenne].

Permettez-moi tout d'abord de saluer le travail immense des équipes de l'OIM dans un contexte de crise sanitaire et de dynamiques migratoires sans précédent.

Cette année 2020 a été celle de tous les défis pour l'Organisation internationale pour les migrations avec l'augmentation des flux migratoires et des déplacements (notamment avec un nombre de record de déplacés internes), l'aggravation ou l'apparition de nouvelles crises humanitaires et bien entendu les conséquences multiples, en particulier socio-économiques, de la pandémie de COVID-19 sur les migrants et personnes déplacées.

Dans ce contexte, l'OIM et ses personnels, au siège comme sur le terrain partout dans le monde, ont su faire preuve de réactivité, de flexibilité, d'agilité et de créativité pour développer des solutions innovantes et continuer d'apporter une réponse globale aux difficultés posées par les migrations en temps de COVID-19. Je voudrais donc rendre hommage à ces personnels pour leur engagement et leur dévouement au service des plus vulnérables, pour améliorer les conditions de vie et faciliter les déplacements des migrants dans ce contexte si particulier.

Le rôle des personnels de l'OIM est aujourd'hui essentiel pour apporter assistance et soutien aux migrants face aux nombreuses difficultés qu'ils rencontrent (restrictions de voyage, perte de revenus, blocages administratifs). Il le sera encore plus demain pour continuer de mettre en œuvre des programmes couvrant l'ensemble du spectre dans les domaines de la gestion des migrations et de l'aide humanitaire, mais également de la consolidation de la paix, de la stabilisation et du développement.

L'année 2020 a été également celle de la transformation et d'avancées majeures dans le fonctionnement et la gouvernance de l'OIM. L'adoption du projet de résolution sur la réforme de la haute-gouvernance ou encore la flexibilité budgétaire de l'organisation témoignent de ses avancées positives pour renforcer son efficacité et sa plus-value. **Aussi, Monsieur le Directeur général, vous pourrez compter sur le plein soutien de la France dans la poursuite de la mise en œuvre du mandat et des actions de l'OIM pour répondre aux drames humains engendrés par la multiplication des crises et**

permettre aux migrations de s'inscrire comme vecteurs de mise en œuvre des ODD. Tout cela, dans le respect des principes de transparence et d'intégrité qui s'inscrivent dans l'ADN même de l'organisation.

Et je voudrais au titre de notre soutien, Monsieur le Directeur général, rappeler quelques-uns de nos engagements.

Tout d'abord, sur le plan budgétaire, la France entend accroître encore davantage sa contribution au budget et aux activités de l'organisation en 2021 afin de répondre à ses besoins croissants. **Cette coopération participe des engagements pris par la France à l'horizon 2022 d'accroître, d'une part, nos contributions humanitaires jusqu'à 500 millions d'euros par an et, d'autre part, de consacrer 0,55% de son revenu national brut à l'aide publique au développement.**

Ensuite, notre engagement passe également par nos actions pour mettre en œuvre les différents objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et notre récente participation à l'exercice de revue régionale aux côtés de nos partenaires pour la zone Europe. **De même, notre soutien aux travaux et activités du Réseau des Nations unies pour les migrations sera renouvelé et renforcé en 2021 pour favoriser la mise en œuvre des objectifs du Pacte par le biais de projets favorisant l'inclusion et la contribution des migrants aux ODD.**

Enfin, face à la mutation des phénomènes de déplacements, la France compte continuer de se mobiliser pour la compréhension et la réponse aux problèmes des déplacés, notamment internes aux côtés de la **Norvège**, de l'**Ethiopie** et de l'**Afghanistan** au sein du groupe des amis du Panel de Haut-niveau sur les déplacés internes. **Dans la continuité de nos actions conduites avec la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes (PDD), nous poursuivrons également nos engagements vis-à-vis des déplacés par des phénomènes et catastrophes climatiques, qui n'épargnent aujourd'hui aucun continent, aucune aire géographique.**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, la France reste pleinement engagée aux côtés de l'OIM et ses partenaires pour une meilleure protection et inclusion des migrants et personnes déplacées, notamment dans les plans de réponse au COVID-19 et les stratégies de développement.

Je vous remercie./.